

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 6 MAI 2015 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 30 avril 2015

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire
Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Christophe MARTIN, adjoints
Edmond CADET – Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE –
Aurélie BERNARD – Charlotte LANDRE (à partir de 19h05, 10^{ème} point) –
Bernadette TELMON - Gilles du CHAFFAUT – Patrick LESPINASSE

Procurations :

Carole CISSE à Catherine REBATEL
Charlotte LANDRE à Anne-Marie FORGEOUX (10^{ème} délibération)
Aurélien VINCENT à Christophe MARTIN

Secrétaire de séance : Bernadette TELMON

La séance est ouverte à 18 h 32, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, maire.

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise selon la délibération des délégations données par le Conseil Municipal, n°021/2014 en date du 9 avril 2014, depuis le 1^{er} avril 2015.

1°/ Délibération n°021/2015 – Fusion des offices de tourisme de Briançon et de Serre Chevalier Vallée : approbation des statuts

Le Conseil Municipal, afin de confirmer le processus de fusion des offices de tourisme, approuve le projet de statuts de l'Office de tourisme intercommunal de Serre Chevalier et de Briançon.

Approuvé à l'unanimité

2°/ Délibération n°022/2015 – Communauté de Communes du Briançonnais : adhésion au service commun chargé des Autorisations Droit du Sol

Le Conseil Municipal, suite au désengagement de la Direction Départementale des Territoires à compter du 1^{er} juillet 2015, approuve la mise en place d'un service intercommunal chargé de l'instruction des ADS

Monsieur du CHAFFAUT regrette que la CCB et la commune de Briançon n'aient pas réussies à trouver un accord.

Approuvé à l'unanimité

3°/ Délibération n°023/2015 – Echange de parcelles : AB 956p, appartenant à la Commune/AB 953p et AB 955p, propriétés de la SCCV L'Eyssaben

Le Conseil Municipal rappelle que lors de l'instruction du permis de construire, il avait été convenu que la société rétrocéderait à la Commune l'emplacement dédié aux dispositifs semi enterrés en échange d'une bande de terrain le long du chemin de Vie de Clare. La surface d'emprise des moloks correspond à environ 24 m² à prendre sur les parcelles AB 953 et AB 955, en échange d'une superficie égale de la parcelle communale cadastrée AB 956.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°024/2015 – Fonds de Solidarité pour le Logement : année 2015

Le Conseil Municipal décide d'une participation financière de 367.15 € au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2015 (0.35 € par habitant).

Approuvé à l'unanimité

5°/ Délibération n°025/2015 – Dénomination des rues

Le Conseil Municipal décide nommer la rue qui dessert les appartements de la nouvelle SCI du Château, «Traverse du Général».

Approuvé à l'unanimité

6°/ Délibération n°026/2015 – Centre de Gestion des Hautes-Alpes : délégation de la passation d'un contrat d'assurance groupe des risques statutaires des agents

Le Conseil Municipal approuve la proposition du CDG 05 de procéder au lancement d'un marché commun pour toutes les communes membres, concernant l'assurance des risques statutaires des agents, et donne pouvoir à Madame le Maire pour sa mise en œuvre.

Approuvé à l'unanimité

7°/ Délibération n°027/2015 – CNFPT : convention-cadre de formation année 2015

Le Conseil Municipal approuve la convention-cadre de formation pour l'année 2015.

Approuvé à l'unanimité

8°/ Délibération n°028/2015 – Communauté de Communes du Briançonnais : convention de groupement de commande pour la fourniture d'électricité et services associés

Le Conseil Municipal, considérant la suppression de tarifs règlementés de vente d'électricité dès le 1^{er} janvier 2016, approuve le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité, et désigne la CCB comme coordinateur du groupement de commandes.

Approuvé à l'unanimité

9°/ Délibération n°029/2015 – Etude pour la pose de compteurs individuels d'eau

Le Conseil Municipal approuve le lancement d'un MAPA pour définir la solution la plus optimale pour l'installation de compteurs d'eau individuels sur le territoire communal.

Approuvé à l'unanimité

10°/ Délibération n°030/2015 – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal

approuve à l'unanimité :

- suppression de 2 postes d'Adjoint Administration de 2^{ème} classe
- création d'1 poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe
- suppression d'1 poste de Rédacteur

dans la filière administrative

- suppression d'1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à 17h30/hebdomadaire

dans la filière technique

par 13 voix POUR et 2 CONTRE

- suppression d'1 poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe

11°/ Délibération n°031/2015 – Subventions aux associations : année 2015

Le Conseil Municipal décide de subventionner, à hauteur de 49 690 €, les associations d'intérêt local qui en ont fait la demande.

Monsieur Patrick LESPINASSE ne prend pas part au vote concernant le Quadrille du Tabuc

Approuvé à l'unanimité

sauf pour le Quadrille du Tabuc : 1 voix CONTRE

La séance est levée à 20 heures 10.